

## Assurances privées pour les collaboratrices et collaborateurs des écoles de musique membres de l'ASEM

Grâce aux conditions spéciales du contrat-cadre de l'ASEM, les collaboratrices et collaborateurs des écoles membres de l'ASEM et leurs proches bénéficient de rabais intéressants à la conclusion de l'un des produits d'assurance **AXA** ci-dessous:

**Jusqu'à 10% de rabais sur les primes pour les collaborateurs actifs et retraités** pour les produits suivants:

- Assurances des véhicules pour les véhicules automobiles et les motocycles de la ligne de produits Optima
- Assurances de ménage (responsabilité civile privée et inventaire du ménage) de la ligne de produits Comfort
- Assurances de protection juridique pour les particuliers et en matière de circulation
- Assurances voyages
- Assurances des bâtiments

### Condition

Etre domicilié en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein.

### Remarque importante

Toutes les démarches en relation avec les polices d'assurances se font directement avec **AXA**. Les polices existantes auprès d'autres compagnies d'assurance peuvent être résiliées à l'échéance du contrat (délai de résiliation : en général 3 mois) ou lors de chaque adaptation des primes.

**Attention:** Les délais doivent être impérativement respectés!

L'assurance des véhicules peut être résiliée sans perte de bonus lors d'un changement de véhicule. Demandez une offre dans les délais avant d'assurer un nouveau véhicule.

AXA offre un service de conseil et de soutien et prend en charge les tâches administratives.

**Contact**

AXA

Agence générale Thomas Isenegger

ASEM-Line

Henric Petri-Strasse 6

4010 Bâle

Tél. 061 284 66 66 (référence ASEM)

[vms.line@axa.ch](mailto:vms.line@axa.ch)

[www.axa.ch/vms](http://www.axa.ch/vms)